

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Retiré

## AMENDEMENT

N° CE1237

présenté par

M. Pellois, Mme Fabre, Mme Le Loch, Mme Françoise Dumas, M. William Dumas, M. Verdier,  
M. Roig et M. Mesquida

-----

### ARTICLE 17

Compléter cet article par les deux alinéas suivants :

« V – L'article L.111-2 du code rural et de la pêche maritime est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« 11° Renforcer les liens entre alimentation de qualité et agriculture de proximité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La rentabilité des filières en circuits courts et des filières locales est directement liée au maillage territorial des abattoirs. Dans plus de 50% des départements français, des producteurs en circuits courts connaissent des difficultés d'abattage (étude de l'APCA, mai 2011).

En lien avec le projet de loi Consommation, cet article vise à préserver les outils locaux de transformation et ainsi faire face à l'émergence d'une concentration des metteurs en marché vers la grande distribution.